



**PRÉFET
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vigilance pollution de l'air sur le département de l'Allier

Moulins, le 25/02/2021

Ce jeudi 25 février 2021, un épisode de pollution atmosphérique de type « particules fines » PM10 est en cours sur le département de l'Allier qui est placé en situation d'alerte de niveau N1.

Afin de vous protéger, nous invitons **les populations vulnérables** (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques), ainsi que **les populations sensibles** (personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques)) à suivre les recommandations sanitaires et comportementales disponibles sur le site de l'ARS :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/air-exterieur-et-pollution-atmospherique>

**Contact presse
Bureau de la
communication interministérielle**

Tél : 04 70 48 30 36
Mél : pref-communication@allier.gouv.fr
www.allier.gouv.fr
@Prefet03

2 rue Michel de l'Hospital
03000 MOULINS